L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Imprimée, No 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI 21 MARS 1860.

Le gouverneur de la Louisiane a gratifié M. Jules A. Gouget, convaincu d'homicide, à la cour criminelle du district de la vingtième d'Orléans. Le pardon date de la veille de l'expiration de la sentence, afin que le condamné ne perde pas ses droits civils.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 20 mars 1860
Thermomètre de C. DURAND, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 heures du matin	44	6
Midi	60	15
3 h. s.	64	17
6 h. s.	61	16

Mardi, 20 mars 1860, 9 p. m.

Température (Fahrenheit) dans les villes ci-après :

Atlanta	44	Louisville, Ky	31
Augusta, Ga	50	Memphis, Tenn	42
Charleston, S. C	54	Mobile, Ala	58
Cairo, Ill	41	Montgomery, Ala	54
Chattanooga, Tenn	48	Nashville, Tenn	41
Cincinnati, O	32	New Orleans, La	61
Davenport, Iowa	20	Omaha, Neb	23
Dubuque, Iowa	—	Pittsburgh, Pa	33
Galveston, Texas	56	Savannah, Geo	52
Indianola	54	Shreveport, La	61
Keokuk, Iowa	20	St-Louis, Mo	31
Key West, Fla	72	St-Paul, Minn	12
La Crosse, Wis	24	Vicksburg, Miss	53
Leavenworth, Kan	37	Yankton, D. T	25

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux et plus basses).

Augusta	8.06	Nashville, Tenn	7.00
Cairo, Ill	37.06	New Orleans	1.10
Cincinnati, O	17.05	Omaha, Neb	6.10
Davenport, I	6.08	Pittsburgh, Pa	6.08
Keokuk, Iowa	9 04	Shreveport, La	23 09
La Crosse, Wis	4 pieds	St-Louis, Mo	18 04
Leavenworth, K	10.02	St-Paul, Minn	pieds
Louisville, Ky	8.08	Vicksburg, Miss	43 11
Memphis, Tenn	27.00	Yankton	5.04

Il a baissé du niveau des hautes eaux de 1874

M. HERMAN
Private Signal Corps U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

C. Edmond Kelly, Jr., à Mlle Florence J. Hebert.

Naissances.

Mme W H Adams, une fille, 9 m r.
Mme Pierre Levert, une fille, 9 mars.
Mme Leonardo Mercurio, jumelles, 19 nov.
Mme Nathaniel Ellis, 20 jan.
Mme W J Oberle, un garçon, 15 mars.
Mme A M Anderson, un garçon, 1er mars.
Mme T A Wills, un garçon, 26 oct.
Mme J Wegmann, un garçon, 2 mars.
Mme J Plough, un garçon, 15 mars.
Mme Peter Knight, une fille, 26 fév.

Décès.

Mlle Henry Sasse, 23 ans, 7 rue Annette.
Mme Mary O'Brien, 32 ans, 216 rue Melpomène.
Mme Catherine Doran, 17 ans, 58 rue Roman côté Sud.
Gertrude Daley, 13 mois, 306 rue Lafayette.
Joseph Mills, 6 mois, rue Ste Mary, près Camp.
Henry Sholton, 9 ans.
Mme Babette Trépagnier, 42 ans, 71 rue Dauphine.
Hypolite Fortier, 84 ans, coin des rues Bourbon et Lafayette.
Hyrum L Pierce, 5 ans, 248 rue Urseulines.
Mme J O Tabary, 36 ans, 39 rue Union.
Mme Pauline Bellocq, 70 ans, rue Bourbon.
Thomas Kahne, 21 ans, 19 rue Magnolia.
Gustave Macelot, 3 ans, rue Annette, entre Derbigny et Roman.
Paul Pays, 33 ans, 13 rue Madison.
Edmond Young, 14 mois, 46 rue Claiborne.
Herman Marie Colgaard, 4 mois, 61 rue Annette.
Nicholas Wirtzgen, 40 ans, 421 rue Dauphine.
Lavalle Gaspard, 9 ans, 194 rue Marigny.
Miss Elizabeth E Wingard, 59 ans, 470 1/2 rue Annunciation.
Pasqual Matisse, 55 ans, 63 rue Remuseau.
John H Schneider, 40 ans, 117 rue Clouet.
Hester M Lewis, 8 ans, 150 rue Toulouse.
Francis O Grimer, 9 ans, 27 rue Salcedo.
Frederick Charles, 40 ans, 111 rue Dauphine.
George J Lord, 31 ans, 194 rue Prytania.
Lydia Augusta, 22 ans, coin des rues Aubry et Esplanade.
Anna Haegle, 6 jours 300 rue Orléans.
Joseph M F Hambrecht, 8 ans, 391 rue St-Claude.
Mme Dora A Mitchell, 42 ans, rue Gén. Taylor, entre Laurel et Jersey.

Voyageurs arrivés.

HOTEL ST-CHARLES.

H C Hanfstick, Chas F Orthwein, St Louis. C H McCormick, Jr, Chicago. G J De Armond, Philadelphie. S H Meyer, N Y. W E Meyer, N Y. W S Gardner, Liverpool. Jos H Wiley, Jno H Moffet et femme, Mlle Moffet, Phila. A Rikas, Wm B Pennington, P P Hamilton, N Y. Peter Hume Mobile, Ala; Geo H Hazlehurst, Tenn; Louis Dansig et femme, N Y. S S Mitchell et femme, Rochester, N Y. S B Hamilton, Miss. E J Frank J Symmes, San Francisco; J Smethurst, N Y; Chas Hayes et femme St-Paul. Edward J Gay, Lane, W B Price, Missouri. J S Hall famille, San Antonio, Tex. Ben F Wells, Galveston, Tex. S Eldredge, Chicago; A King, Germantown. W D Wardwell, Ohio; Peter Hamilton, Mobile. W B Bridgman, Washington. D C; W F Harvey, Mississippi; W Baxter Duncan, Kentucky. Lieut Wenrich, U S Revenue Cutter Service. Capt Wm Hall, navire de guerre Yantic; Geo E Ilsan, bas du fleuve.

CITY HOTEL.

F F Goldsborough, J E Stout, A E Parry, Kenia, Tex; Mme Thos E Hills, Mlle K D Hills, Lafourche; John D Harty, St Louis; R G Marsh, Mrs M Lee, R L Lee, Hernseville, Miss; Mrs H Towns, Canada, Mich; Jno E Conway, Pittsburgh, Pa; Louis et John Cowan, New York; A M Wilson, Lebanon, Tenn; capt Smith, s s Excelsior, S L Beaumont, Peru, Ind; J K Caffey et femme, Durant. F B Pratt, Canton, R R Hew, Miss et femme, Miss A T Hertling; E C Lamar, Vallet, Miss H H Bate, Robt Lowry jr, Jackson, Miss; J A et W E Parham, Martin, Tenn; J W Walker, J H Chrestman, Mlle A C Chrestman, Beauregard, R E Thompson, Brookhaven, Miss; C M Seabolt, Walnut Bend, Ind.

Cour du recorder Ford. — L'honorable A. Sambola remplace provisoirement le recorder Ford.

Anderson Robertson, accusé du meurtre de Jordan Thomas, a été envoyé à la cour criminelle de district, sous le chef d'homicide. Cautionnement de $10,000.

Thomas Gorman, vagabond d'irlande. Mme L. Pendergrast, d'irvease, d'insultes et de bris de paix, ont été condamné à $10 d'amende ou vingt jours de geole de police.

Wm. Hasting, Felix Woorhies et Geo. Peterson étaient prévenus de tapage; les deux premiers ont été condamnés à $10 d'amende ou vingt jours de détention à la même geôle; le troisième a été renvoyé de la plainte. Hasting a payé l'amende.

Cour du recorder Davey. — Jim Scott, prévenu d'un vol de $66, a été incarcéré en attendant l'interrogatoire. Il n'a pas pu donner un cautionnement de $250.

Lena Lewis et Marie Finley ont été condamnées à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police pour ivresse.

Ventes inscrites aux bureaux de l'arpenteur des aliénations :

Joseph Marphia à Mlle Anna Catherine Gryden un terrain et batisses dans l'Iet compris entre les rues Derbigny, Claiborne, Union et Français, ayant 28 pieds de face à la rue Français sur 127 pieds de profondeur.....$1900

Succession John Clayton à Mme George Bryant, un terrain et batisses dans l'Iet compris entre les rues Robertson, Montegre, Villard et Artis ayant 31 pieds de face à la rue Musique sur 94 pieds de profondeur.....$20

James Dupas et ux. à François Destegue, un terrain et batisses dans l'Iet compris entre les rues Dumaine, Bourgogne, St-Philippe et Dauphine.....$3000

Michel Bod à Pierre Bod, un terrain et batisses dans l'Iet compris entre les rues Claiborne, Robertson, Jeanne et Berthelemy.....$1040

—Nous avons sous les yeux une brochure donnant une esquisse des opérations du Bureau de Santé pendant l'année 1882 et les deux premiers mois de l'année 1883. On y trouve la liste des différentes stations de quarantaine, les tables de mortalité, mois par mois, pour la population blanche et la population de couleur. La petite vérole tient une grande place dans la brochure; il y a, à ce sujet des détails fort intéressants. Mois par mois, on y trouvent détaillés les cas de cette maladie et l'action qu'elle a exercée sur la population blanche et sur la population de couleur.

A la brochure est annexé le plan d'un nouvel hôpital pour la petite vérole qui doit remplacer l'hôpital actuel, complètement inutilisable et indigne d'une ville comme la nôtre.

Le Dr Jones, l'auteur du projet, demande l'érection d'un grand édifice dans un endroit central, accessible à toutes les parties de la ville, et dont la disposition soit conçue au Bureau de santé; la nomination, d'un médecin de police, deux docteurs compétents, l'un pour les affections de la peau, l'autre pour les affections internes; un garde-malade; d'un membre nécessaire d'officiers de police sanitaire, tous devant être sous le contrôle du Bureau de Santé; une complète isolation de l'Hôpital; la création de véhicules convenables pour transporter les patients; le choix d'un nombre suffisant de policiers pour opérer la désinfection et la fumigation des maisons où a éclaté la maladie, conformément à la loi votée par la Législature; la distribution dans les différents quartiers de la ville d'un nombre d'officiers sanitaires proportionnel à la population et aux besoins de chacun de ces quartiers.

Ces recommandations sont excessivement heureuses pour le moment.

Les grandes élections de novembre dernier.

JUGEMENT DES ACCUSES.

COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS.

Le jugement de James Markey, James D. Rankin et John B. Donovan, du premier "ward;" de Gus. Bader, Jr., Wm Lyons et Jos Deegan, du quatrième "ward;" de C. H Kennedy, M. E. Andry et W. E. McNeil, du sixième "ward;" de Geo. W. Wright, Caspar Glover et Owen Short, du neuvième "ward"—accusés d'avoir enfreint leurs devoirs de commissaires, à l'élection du 7 novembre 1882, a commencé, hier matin, à 11 heures, à la cour de circuit des Etats Unis—juge Billings.

A l'ouverture de la séance, le magistrat a appelé l'affaire de Gus. Bader et des autres inculpés du quatrième ward.

M. Léonard, sous-avocat de district, lui a dit qu'il préférait commencer par celle de Geo. W. Wright et des autres inculpés du neuvième ward. Le tribunal, ayant accédé à son désir, le greffier a appelé les accusés. Glover et Short ont répondu à leur nom.

M. Rouse m'dre avocate des prévenus, a informé le juge que Wright n'a pas répondu à l'appel car il était excusé par l'avocat de district, à cause de la petite vérole qui règne chez lui.

Le marshal a ensuite appelé les noms des témoins de la poursuite lesquels sont au nombre de 107. La plupart d'entre eux étant présents, l'avocat de district a demandé qu'un ordre fût donné d'amener Wright en cour.

M. Rouse s'y est opposé, mais la motion de M. Leonard a prévalu. M. Rouse a alors demandé que l'affaire de Bader et al., ainsi que celle des inculpés des autres wards, fussent remises à un autre jour à cause de leur importance. Il a ajouté que le jari n'avait été formé que la veille et que les accusés devraient au moins avoir le temps de connaître les antécédents et les opinions de chacun des membres afin de pouvoir se prévaloir de leur droit de repousser les jurés qui ne leur conviendront pas.

Après que l'avocat de district s'y fût opposé, le tribunal a reposé la motion.

M. Rousse a proposé que la formation du jari fût ajournée. Il s'est fondé sur ce que les noms n'ont pas été tirés de la boîte ainsi que la loi l'exige, et que la boîte ne renfermait pas trois cents noms de citoyens au moment du tirage.

Il a demandé que Sam'l H. Buck et John Calder fussent cités afin qu'ils pussent prouver que leurs noms avaient été mis deux fois dans la boîte. La mandat d'amener a été lancé et les "jury commissioners" ont été cités à comparaître en cour.

Après que les jurés eurent répondu à l'appel la séance a été levée afin de permettre au marshal d'amener les témoins.

A la réouverture de la séance, la motion d'annulation du tirage des noms des jurés a été plaidée.

Le juge a repoussé la demande et ordonné que les procès fussent remis à aujourd'hui.

La cour s'est ensuite ajournée.

Conseil de Ville—Le Conseil a siégé hier soir. Le Maire occupait le fauteuil.

M. Walaha, trésorier, a appelé l'attention de ses collègues sur les lettres de nombre de personnes qui sont astreintes de payer leur licenses—patentes— mais ne peuvent le faire en un seul paiement et demandant à le faire en à compte. Le trésorier consulte l'adoption d'une ordonnance qui remplirait le but. Il dit que cette manière de payer les licenses a très bien réussi en 1881 et 1882.

—Le maire a soumis les rapports suivants :

1° Le rapport du trésorier, pour la semaine;

2° Un ordre de la cour civile de district dans l'affa're C. R. De Léon;

3° La liste des employés du département des travaux publics;

4° Une lettre de la Compagnie du chemin de fer "Crescent City", qui demande le privilège de poser un rail et faire passer la ligne de la rue Annonciation dans la rue Gaiennié, jusqu'à la rue Camp, de celle-ci à la rue de Chartres jusqu'à la rue St Ferdinand; le retour devra se faire par les rues Bourgogne, Champs-Elysées, à la gare du chemin de fer Morgan, puis par les rues Decatur, Magasins, Gaiennié et Annonciation;

5° Une lettre de Charles T Stanton, relativement à un chemin public, aux dessous d'Algier;

6° Une lettre du "New Orleans Refrigerating Company", qui sollicite l'autorisation de poser certains rails;

7° Une lettre de M. T. Herbelin, relativement à l'établissement d'une fabrique de sore aux Nos 179 et 181 de la rue Douane où il doit y avoir de 20 à 25 ouvriers.

—Le contrôleur a annoncé qu'il a reçu les soumissions suivantes, pour la construction de trois hôtels :

R. J. Connolly	$2,549
John Dempey	4,335

Une lettre des résidents de l'Avenue St-Charles, protestant contre le pavage en asphalte, de la Avenue St-Charles; une lettre de propriétaires de maisons et de bateaux à vapeur ainsi que de charretiers qui trafiquent sur la Levée et demandant au Conseil de ne pas adopter l'ordonnance de l'Elevated Railroad Company avant mardi prochain, ce se basant sur ce qu'ils pourront démontrer pourquoi on ne devrait pas accorder le droit que demande la compagnie; une lettre de résidents du dixième ward, demandant qu'on place des lampes dans la rue Jackson, entre les rues Willow et Claiborne —ont été soumises aux différents comités.

Le bureau de santé a présenté un rapport que le lecteur trouvera dans une autre partie de la chronique.

Une ordonnance qui autorise le "Louisiana Sugar Refining Company" à poser des "railway tracks" dans la rue Clay, a été adoptée après une très longue discussion.

Une ordonnance qui donne à Thos L. Airey, J. H. Oglesby, Newton Buckner, Victor Meyer, Henri Bloar et A. F. Janin le droit d'avoir un chemin de fer élevé—"Elevated Railway"—a été adoptée après une discussion d'une heure. Seize membres ayant voté pour et neuf contre.

Une ordonnance qui autorise le maire à nommer des officiers de santé a été adoptée. Nous avons publié l'ordonnance en entier dans notre numéro de jeudi dernier.

Une résolution qui autorise le commissaire des travaux publics à réparer certains ponts, a été repoussée.

Une résolution qui accepte de M. C. U. Payeneux certaines parcelles faite pour le chemin de fer de Carrollton, a été adoptée.

Une résolution qui demande au Louisville et Nashville Railroad Company de changer certaines voies sur la Levée au pied des Champs-Elysées, a été adoptée.

Une résolution qui autorise à faire certaines réparations à la maison de cour d'Algier, a été adoptée.

A minuit, le Conseil siégeait toujours.

Paragraphes. — Hier après-midi Alice Levy a tenté de se suicider en avalant deux grains de morphine, à sa résidence, No 231 de la rue Commune. On l'a transportée à l'hôpital, où le Dr Miles a déclaré que son état était grave.

—Une femme dont on ignore le nom a été renversée hier soir, à sept heures, rue Magasins, près Joséphine, par une charrette; elle a été blessée à la tête et à la jambe.

—Geo Stelts, employé au No 47 de la rue Decatur, a été assailli et battu par deux individus au coin de la rue Decatur et Canal.

—Une nègre a eu lieu, hier, à trois heures et demie de l'après-midi, dans la cour No 40 de la rue Franklin, entre Adaline Jordan, c, et Susie Brown, c, pensatrices. Susie a reçu deux coups de couteau, un au bras gauche et l'autre au côté. Adeline a été arrêtée.

—Des voleurs se sont introduits dans les bureaux de MM. Burke et Bonial, No 5 de la rue St Charles; ils en ont emporté douze bouteilles de médicaments valant $12, et quatre boîtes d'enveloppes valant $11.

—On a enlevé, de l'étal de M. J. Dastillon, au marché Poydras, un morceau de viande d'une piastre et demie.

—M. Louis Ashby, domicilié sur le coteau de la Métairie, à un mille du nouveau bassin, a informé la police qu'on lui a volé une montre en or. Il soupçonne un de ses employés, Hy. Costen, qui, le jour du vol, y plaçait de chez lui.

—Soixante pieds de cuivre ont été enlevés du toit de l'entrepôt "White House", opte des rues Front et Julia.

—Wm F. Mercant a été battu par un homme et son fils dans le rue Mire, près Canal. Les assaillants ont été arrêtés.

—Charles Fraize et Geo. Smith se sont battus dans la rue Mandeville, près Villeré; le premier a déchargé un pistolet sur son adversaire qui a été légèrement blessé à la hanche droite.

—Des malfaiteurs ont tenté, vers minuit, de scaler une fenêtre plarme, de la boîte No 234, aux deux rues Urseulines et Trémé.

—Un chien qui avait mordu Henri Bonde à la jambe, a été tué dans la rue Constantine, près Tchoupitoulas.

—Le Comte Inglebery and Hobson Bonnet ont été condamnés chacun en grand jury de la Mi-Carême, à l'Opéra!

—Mlle[illegible] répondit si superbement [illegible]

Le Temps, du 6 mars :

Il est toujours difficile de préciser avec exactitude l'état de l'opinion publique. Rien qui prête davantage que ce sujet à la diversité des appréciations. Cependant, en moment où nous sommes, on peut aisément constater qu'il y a un courant d'opinion très marqué contre la continuité des agitations politiques. Il serait exagéré de dire que le pays se désourage de la politique; mais il est certain qu'il éprouve un grand besoin de repos, de tranquillité relative, de sécurité du lendemain. Ce sentiment se manifeste de toutes parts et sous toutes les formes, et il est très compréhensible qu'il en soit ainsi. Voici quinze ans et plus, depuis les derniers temps de l'empire, que nous vivons politiquement à l'état de crise perpétuelle. Depuis tant d'années nous n'avons pas connu une situation normale, vraiment pacifique.

Nous avons constamment vécu dans les tourmentes, dans les luttes. Il est bien naturel qu'aujourd'hui la nation ressente une certaine lassitude d'un tel état de choses. Un peuple ne peut pas toujours avoir la fièvre, et, quand il l'a once trop longtemps, il arrive infailliblement un moment où il est disposé à tout sacrifier au besoin du repos. C'est par cette disposition, qui est pour ainsi dire fatale, que s'explique la facilité avec laquelle une nation se laisse parfois imposer la domination d'un maître. Elle achète du prix de ses libertés cette paix politique qui lui est devenue indispensable.

Nous n'en sommes point là assurément. Le pays n'est nullement disposé à l'abandon de ses libertés et de la souveraineté, en faveur de qui ce soit, et il saurait retrouver toute son énergie si ces libertés étaient menacées; mais, inconstestablement, il est comme un homme qui a été surmené par un labeur sans relâche, et il aspire à une trêve. Tout ce qui s'est passé ces temps derniers le démontre.

Le Journal des Débats, du 6 mars :

M. Jules Ferry l'a dit avec autorité, le défaut d'un certain nombre de républicains, c'est de croire que le pays se passionne comme eux et avec eux pour ces questions de métaphysique constitutionnelle. Sans doute elles ont leur importance, que personne ne nie le contraire, et, lorsque l'on a eu l'imprudence de les poser, il faut qu'elles soient résolues tôt ou tard; mais, après que le suffrage universel s'est prononcé, et il se prononce une fois tous les quatre ans, après qu'il a choisi ses mandataires, il occupe d'intérêts beaucoup plus immédiats qu'une révision limitée ou illimitée, il s'inquiète médiocrement de savoir si le Sénat est le produit d'une élection à deux, trois ou quatre degrés, si la Constitution ordonne ou n'ordonne pas des prières publiques, si le Congrès est ou n'est pas souverain constitutionnel ou un souverain absolu. Ces questions laissent très indifférents les neuf dixièmes des électeurs, y compris ceux qui envoient à la Chambre M. Barodet, M. Clémenceau ou M. Madier de Montjau.

Sans doute MM. Clémenceau, Baroudet et Madier de Montjau ont le droit d'interpréter à leur guise la volonté de leurs mandans et d'affirmer que le peuple, dont ils se réclament si volontiers, exige Mic et mac la destruction de l'édifice si péniblement élevé en 1875. Les intransigeans ont été dûs pour détruire, ils sont dans leur rôle en essayant de le faire. Encore faudrait-il qu'ils le fissent avec quelque espoir de succès, dicon l'occupation vient, comme le dit M. Clémenceau lui-même, une occupation d'un genre spécial. Or, pour détruire la Constitution de 1875 on pour la reviser il faut au moins deux volontés, celle de la Chambre et celle du Sénat.

Or, Sénat, après les cris sloqueus de M. Madier de Montjau, se prêtera-t-il au rôle du ravisé par personalon ? Se laissera-t-il convaincre par une manifestation, fût-elle unanime, de la Chambre des Députés ? Si M. Barodet et les partisans de la proposition l'ont espéré, c'est qu'ils font l'espoir facile et la confiance robuste.

On télégraphe, d'Oran, Alger, 2 mars, au *Petit Marseillais* :

Le *Sud-Oranais*, journal de notre ville, affirme que, s'il était en croire certains renseignements de Tanger, on aurait l'intention de lui être transmis, une grande expédition militaire est à la veille d'être organisée.

On aurait l'intention de lancer résolument dans le sud de notre province un nombre d'hommes assez considérable pour écraser les bandes de Bou-Amema qu'on engloberait par une manche concentrique.

Ce qui laisse surtout supposer que telle est l'idée de nos généraux, c'est que les magasins de garnisons voisines regorgent de provisions diverses et que les troupes sont constamment tenues en haleine par des marches répétées.

En attendant qu'une action définitive soit engagée, le siège de la subdivision militaire du sud-oranais, où de fort défectueux sont maintenus, va être transféré de Mascara à Saida.

On écrit de Bellegarde, au *Salut public*, de Lyon :

"M. Noblemaire, directeur général de la Compagnie P.-L.-M., est arrivé ici pour juger, par lui-même, de la situation, qui est très grave.

"La montagne tout entière, sur laquelle est construit le fort de l'Ecluse, et que longe la ligne en encorbellement, menace de nouveaux éboulements.

"Plus bas que le grand fort, il y a un fortin sous lequel passera la voie, par un tunnel de 45 mètres. Ce tunnel est ébouté et la ligne est interceptée. Toutefois, ceci n'est rien. Le petit fort est sacrifié : l'on s'attend à son effondrement. Mais le grand fort lui-même commence à glisser sur une assise, vers le Rhône : on l'a fait évacuer par la garnison, qui était prévenue de se tenir prête à partir pour Belley.

"Si cette montagne s'écroulait dans le Rhône, on aurait une réédition de la disposition anté-historique des lieux, alors que le Mont-de-Sion servait de seuil au lac Léman. Alors aussi, le lac se continuait jusque dans le Valais.

"Ce seuil, le Rhône a mis des siècles à le perforer, ce creuse la gouttière aujourd'hui si profonde au fond de laquelle il se perdait encore il y a quelques années à Bellegarde.

"Si le grand déroulement que l'on redoute s'accomplissait, Lyon n'aurait plus à craindre de longtemps les inondations du Rhône..... Et je vois déjà les spéculateurs de terrains se disputant aux enchères le lit de l'ex-fleuve."

Tout était à l'extrême chez Byron, dès le collège, ces amitiés allaient jusqu'à la passion. Un jour, à Harrow, un grand "brimait" son cher Peel, si, le trouvant désobéissant, lui donnait une bastonnade qui fit la partie charmante du brave, qu'il avait tordu nâs de la rendre plus sensible.

Byron, trop petit, et ne pouvant combattre le bourreau, s'approcha de lui, rouge de fureur, les larmes aux yeux, et lui demanda combien il voulait donner de coups ;

Qu'est-ce que sela te fait, petit drôle ?

C'est que, s'il vous plaît, dit Byron en tendant son bras, j'en voudrais recevoir la moitié.

L'auteur des "Monaquetaires" avait l'habitude de donner une pièce de 2 fr. à un pauvre de son quartier, toutes les fois que celui-ci l'abordait.

Un jour, il ne lui donne que deux sous —tout ce qu'il possédait, se jour-là.

—Oh! monsieur Dumas, dit le mendiant d'un air humilié.

— Que veules-vous, mon ami, réplique Dumas—vous les donnerez..... à un pauvre !

Un riche américain est, paraît-il, venu tout exprès de Paris pour faire l'aquisition de plusieurs tôles de Bonnat.

Espérons qu'il n'en trouvera pas, et qu'on ne pourra pas dire que pour l'étranger tous les Bonnat partent (oh ! pardon !)

Un publiciste, qui devrait de l'argent à l'un de ses fournisseurs, lui envoie pour acide ses œuvres complètes.

Monsieur, lui répond le fournisseur, en lui renvoyant ses volumes, permettez-moi de vous faire observer qu'aujourd'hui on ne paie plus en livres mais en francs.

Gargandeux raconte son dernier duel à Cayenne.

—Les témoins donnent le signal.... mon adversaire s'élance..... Je ne bouge pas..... il me porte un coup terrible..... Il fallait une botte toute entière pour me faire reculer d'une semelle.

S....., directeur d'un petit journal, s'est mis récemment à faire des "articles tous les matins.

Quelqu'un lui disait l'autre jour : "Vous avez des dispositions surprenantes ; vous commencez déjà à ne plus mal écrire."

S....., devenu rêveur :—Si je pouvais parler.....

C'est à tort qu'on a fait courir le bruit de la mort de Calino.

Cet homme distingué se porte comme un charme.

On parlait hier, devant lui, de... mariage :

—Avez-vous vu, lui dit-on, mardi de la Mi-Carême, à l'Opéra ?

—Moi ! répondit-il superbement [illegible]

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

La Banque de France.

Paris, 20.—Le gouvernement a négocié avec la Banque de France un emprunt semestriel de cent vingt millions de francs, de préférence à une émission de bons du Trésor.

Accident au steamship Counsellor.

Londres, 20 mars—Le steamer Counsellor, de la Nouvelle-Orléans se rendant à Liverpool, a été remorqué à l'île d'Aix, baie de Biscaye. Il avait perdu son hélice.

Nouveau président du Conseil

Londres, 20 mars—A une séance du Cabinet à Windsor, hier, lord Carlingford a pris son siège comme lord président du Conseil, à la place de lord Spencer, démissionnaire. Lord Carlingford remplira aussi les fonctions de ministre de l'agriculture qui se combinent avec celles de lord président.

Chute de la reine Victoria.

Londres, 20—(Que ce titre à sensation n'effraie pas trop le lecteur). La reine d'Angleterre a glissé, samedi, sur l'escalier du palais et a fait une chute. Les contusions qu'elle en a reçues ne l'ont pas empêchée d'assister hier à la séance du Cabinet.

La vie du Czar encore menacée.

St. Pétersbourg, 20 mars—Le gouverneur de Moscou a reçu une lettre qui lui annonce qu'on fera sauter le Kremlin pendant la cérémonie de couronnement du Czar, et celui-ci refuse d'accorder une constition

Le juge Lawson.

Dublin, 20—Le juge Lawson, répondant à une adresse du grand jury de Belfast, a dit qu'il attribuait les explosions récentes à Londres et l'outrage commis sur Mme Florence Dixie aux derniers efforts d'un reptile entamé.

Elévation de tarif.

Berlin, 20—M. Bismarck présentera au Bundesrath une motion proposant l'augmenter de 50 0/0 les droits d'entrée sur les marchandises espagnoles.

L'empereur a accepté la démission de l'amiral Von Storch, chef du ministère de la marine.

Guerre de tarif.

Londres, 20 mars—Le correspondant berlinois du *London Times* dit : L'Espagne et l'Allemagne se préparent à adopter des lois de tarif hostiles, en conséquence de l'échec des négociations relatives à un traité.

Meurtre et suicide.

Gotha, 20 mars—M. Von Wangenheim, conseiller d'Etat et ministre des cultes en de l'instruction, a été tué d'un coup de pistolet par un solliciteur qu'il avait éconduit. Le meurtrier s'est suicidé.

L'attentat sur lady Florence Dixie.

Londres, 20—Cette après-midi, à la Chambre des Communes, Sir Wm Harcourt, secrétaire de l'intérieur, répondant à une question du capitaine O'Shea, a déclaré que la police fait des recherches sur l'assaut dont Lady Florence Dixie a été victime. Cette enquête a lieu parce que les autorités de Versailles ont hâte de voir une investigation de cette affaire à laquelle on mêle la Ligue Agraire.

Entente cordiale.

Berlin, 20—Le *North German Gazette* endosse la déclaration récemment faite à la Chambre des députés d'Italie, par M. Mancini, ministre des affaires étrangères. Ce journal écrit à ce sujet : "Jamais l'Italie n'a été rebutée par l'Autriche et l'Allemagne. Ces deux puissances sont heureuses de leurs relations avec l'Italie; tout soupçon sur les intentions spécifiques de l'Allemagne est sans fondement."

La cause irlandaise.

Londres, 20 mars—Hier soir, à un meeting qui s'est tenu à Glasgow, M. O'Donnell, membre du Parlement, a répudié, dans un discours, les accusations portées par M. Forster contre M. Parnell et la Ligue Agraire. Il a fortement recommandé l'organisation des Irlandais résidant en Amérique, par ceux qui veulent que l'Irlande atteigne son but.

Le tunnel entre la France et l'Angleterre.

Londres, 20 mars—Le Standard prétend s'appuyer d'une haute autorité pour dire que le Cabinet est divisé sur la question de la construction d'un tunnel sous le chenal anglais.

Election d'un Parnellite.

Tipperary, 20 mars—M. Mayne (Parnellite) a été déclaré élu membre de la Chambre des Communes pour Tipperary, par suite de la nomination irrégulière de son compétiteur. Cette vacance avait été occasionnée par la démission de M. John Dillon.

Protestation d'un consul des Etats-Unis.

Londres, 20—Le consul américain à Cana Blanca a adressé au ministère anglais, au Maroc, une protestation contre la conduite de M. Amiel, interprète consulaire anglais, qui a fait fouetter des femmes juives, et auquel on a permis de quitter le pays sans avoir subi de jugement.

Menace.

Londres, 20—Le Doyen de Canterbury a reçu une lettre dont l'auteur menace de faire assiter le Doyenné de Canterbury, à l'occasion de l'installation du nouvel archevêque.

La question des Réfugiés Cubains.

Londres, 20 mars—M. Gladstone annonce que le gouvernement a reçu de Madrid une lettre qui laisse espérer le règlement de la question des réfugiés Cubains.

Détresse.

Londres, 20 mars—Le lord-maire de Londres a lancé un appel demandant des souscriptions pour venir en aide aux indigents dans les îles occidentales de l'Ecosse.

A un meeting spécial de la Société Charitable, tendant à aider à l'émigration, on a lu une lettre de Sir Alexander Gait, Commissaire Supérieur pour le Canada. Le signataire déclare qu'il a appris que le gouvernement canadien ne sanctionnera pas l'émigration au Canada d'individus ayant toujours été connus comme indigents. Il ne consentira qu'à recevoir des familles et des garçons—en nombre raisonnable ; et, après inspection, s'efforcera de pourvoir à leurs besoins.

Nouvelles du Mexique.

Mexico, 20—La semaine dernière, la maison de quincaillerie de Martinez et fils a suspendu ses opérations. Cela a jeté quelque trouble sur le marché. Samedi les employés du gouvernement n'ont pas été payés. On disait que ce délai était dû aux embarras de la Banque Nationale; hier on s'est porté en masse à cette institution, et on en a retiré $350,000.

La Banque de Londres, de Mexico et de l'Amérique du Sud, ainsi que les maisons commerciales, ont offert leur aide qui a été refusée. Les employés du gouvernement ont été payés et la confiance est revenue.

Des agents de capitalistes anglais traitent, en ce moment, pour l'achat de plusieurs chemins de fer.

Grève bon gré malgré.

Halifax, Nlle-Ecosse, 20 mars—Un télégramme de Lingan dit : Soixante-dix ou quatre-vingts mineurs Unionistes se sont portés sur le lieu, et ont sommé le village au moment où les mineurs, non-Unionistes, revenaient du travail. Ils les ont attaqués, et ont fort maltraité l'ingénieur, le forgeron, le carintendant et d'autres autres ouvriers.

Le voisinage, les pourvoyeurs, dont le nombre n'est augmenté, ont visité les demeures des travailleurs, brisé portes et fenêtres. Ce matin ils ont recommencé ces excès; arraché des hommes à leurs logements, et en ont battu trois d'une façon très grave. La terreur règne parmi les femmes et les enfants. Des ingénieurs sont maîtres de la place. Aucune force pour protéger ceux qu'on retient prisonniers. Le directeur a télégraphié à Sidney ; il demande pas autorités de lui envoyer immédiatement des constables. Depuis le mois de janvier, après une longue grève, on n'employé aux mines de charbon de Lingan que des hommes en dehors de l'union des mineurs.

Une dépêche plus récente dit que deux hommes viennent encore d'être assassinés par les perturbateurs. Ils essayaient de se rendre [illegible] mais on s'est rué sur eux et les a [illegible] et les traitèrent le plus cruel. On a [illegible] Les [illegible] sont [illegible]

WASHINGTON.

Conté bas.

Washington, 20 mars—La station de Cape des Signaux de Norfolk, Virginie, rapporte que le schooner à deux mâts américain, le "Vapor," de New-York, en destination de la Floride, et chargé de guano, a sombré en mer, au large de Bodie's Island, le 18 mars à 4 heures de l'après-midi. L'équipage a été recueilli par les barques italiennes Gemmallo, en destination de Baltimore.

Départ du secrétaire Folger.

Washington, 20 mars—Le secrétaire Folger est parti pour la forteresse Monroe. Sa santé est mauvaise.

Nomination.

Washington, 20—Le Président a nommé D. H. Russell, marshal des Etats-Unis pour le district oriental de l'Arkansas, en remplacement de Joseph T. Brown, qu'on accuse de faux et de parjure dans sa reddition de comptes.

—Le secrétaire Chandler a adressé, ce soir, à tous les officiers commandant les chantiers de marine des Etats-Unis, un télégramme qui porte que huit heures constitueront une journée de travail pour tous les employés du gouvernement dans les dits chantiers, et cela jusqu'à nouvel ordre.

Répression.

Washington, 20—Le gouverneur de la Georgie a informé le secrétaire Frelinghuysen que l'affaire des deux frères Chinois qui ont été chassés de Waynesboro par une bande de perturbateurs, sera immédiatement référée à l'avocat pourvoyant du Circuit judiciaire de l'Etat, où est comprise cette localité, avec instructions d'agir de toute l'autorité de la cour pour que justice soit rendue. Le gouverneur Boynton ajoute : Les autorités et la population de la Georgie ne sanctionnent pas de telles violations de la loi.

Interim.

Washington, 20 mars—Le Président a désigné Paul Strobbach pour agir comme marshal des Etats-Unis (district sud de l'Alabama), en remplacement de Osborn, suspendu de ses fonctions.

La Commission franco-américaine.

Washington, 20—La commission des réclamations franco-américaines a fait aujourd'hui les allocations ci après : En faveur de Léon Halois et Julia Evelin contre les Etats-Unis, $55 avec intérêt de 5 0/0 depuis le 1er avril 1863. Le commissaire français a protesté contre cette allocation comme insuffisante.

En faveur de Jacques Barrère contre les Etats-Unis, $350, avec intérêt de 5 0,0 du 1er avril 1863.

Les commissaires ont pris cette motion en considération.

Avis aux Maîtres de Poste.

Washington, 20—Le secrét